



Co-financé par l'Union Européenne

Tout d'abord je tiens à remercier l'organisation Erasmus pour avoir pu vivre cette expérience inoubliable.

Je m'appelle Capucine NOUARD et je suis en Première. Dans mon lycée, durant mon année de seconde, j'étudiais 3 langues : l'allemand, l'anglais et l'italien (en option). Lors de mon passage en première, j'ai pu permuter mes langues : l'italien est passé comme ma 2^e langue et j'ai abandonné l'allemand.

J'ai fait une mobilité d'un mois en Italie, plus précisément à Cuneo, où j'ai pu découvrir une nouvelle culture, visiter de très belles villes comme Milan, Turin, Vernante ou encore Alba. En fréquentant l'école tous les jours, j'ai pu également découvrir les différences et les similitudes entre le système scolaire français et le système scolaire italien.

J'ai été accueillie par une famille italienne en or, j'ai été considérée comme leur fille durant ce mois. Ma correspondante a été la meilleure : elle m'a fait vivre des moments uniques et grâce à elle j'ai rencontré des personnes que je n'oublierai jamais, elle a pris soin de moi. Merci à elle de m'avoir considérée comme sa sœur.

Les italiens ont un rythme très différent du nôtre : personnellement, j'étais dans un lycée touristique. Le système scolaire à ses propres particularités . Tout d'abord, les élèves ont la même classe durant 5 ans. De plus, en Italie, les élèves ont cours du lundi au vendredi que les matins et pour le lycée où j'étais ils ont eu cours en plus 2 samedis matins.

Les cours débutent à 08h00 tous les matins et finissent à 13h40, sauf le lundi où les cours finissent à 15h40 avec une pause repas à 12h40 dont 20 min pour manger. De plus à 10h40 ils ont une pause « petit-déjeuner » durant 20 min tous les jours.

Leur lycée n'a pas de cantine ni de cours de récréation. Pour les pauses petits-déjeuners et les repas du lundi midi, ils se font sur la place de la ville ou en classe si le temps ne le permet pas. Ils sont toujours accompagnés d'un professeur. Ensuite ils n'ont pas de gymnase dans leur lycée donc pour le sport, soit ils vont au parc voisin soit au gymnase d'un autre établissement.

Voici les matières qu'ils étudient, toutes obligatoires : droit, français (depuis 10 ans), Lettres (italien), économie, mathématiques, anglais, sport, histoire, géographie, histoire des arts, allemand (matière obligatoire), et religion (optionnel).

Durant les heures de cours toujours 2 professeurs sont présents : l'un qui enseigne la matière et l'autre qui observe et aide les élèves en difficulté. Ils font beaucoup de travaux en groupes, la majorité des cours sont à l'oral et dans leurs manuels : ils n'écrivent presque pas. Tous les manuels sont obligatoirement à prendre. Leur système d'évaluation aussi est différent. Les élèves sont toujours notés sur 10 et sur l'application de leur lycée des couleurs apparaissent en fonction de leur niveau. Durant le contrôle, les tables sont séparées, il y a une vérification

des mains, des bras et des tables pour éviter la triche. Quand leur évaluation leur est rendue, corrigée, chaque élève doit la prendre en photo pour la montrer aux parents. Ils n'ont pas le droit de l'emporter car c'est un document officiel qui est ensuite consigné dans des armoires fermées à clé et reste à la disposition des élèves et des parents pour consultation.

Dans leur lycée, il n'y a pas de CPE et de surveillants comme nous en France, ce sont donc les professeurs qui s'occupent des absences de leurs élèves avec l'aide de l'application du lycée ou les parents qui préviennent. Et lorsqu'un professeur est absent, les élèves doivent rester dans leur classe et soit un de leur professeur leur fait cours, soit il les surveille pendant une heure, soit ils restent seuls en classe mais sont interdits de sortir du lycée.

En Italie, les lycées n'ont pas de documentaliste officiel comme en France mais les élèves peuvent déposer leurs livres qu'ils n'utilisent plus et ainsi les prêter aux autres élèves.

Pour le passage au cycle supérieur, à la fin de la troisième année, ils ont un examen (type BAC en France) et s'ils obtiennent une note minimale de 6 ils passent en école secondaire.

Il y a des examens de rattrapage selon le professeur et les élèves le passent soit durant l'année scolaire soit en Aout.

Ensuite, pour passer à la classe suivante chaque année, les élèves doivent avoir une moyenne minimale de 6. Mais dans le cas contraire, un examen est prévu en été et s'il n'est pas réussi, ils redoublent.

Et enfin, contrairement en France, il n'existe pas de lycée général : chaque établissement est spécialisé dans une seule filière comme la filière artistique, linguistique, scientifique ou encore dans le tourisme, l'économie...

Grâce et cette expérience et grâce à Erasmus, j'ai pu approfondir mon vocabulaire et m'améliorer tant à l'oral qu'à l'écrit. J'ai pris confiance en moi et j'ai appris à vaincre ma timidité.

Mon lycée italien :



Sortie avec tous les italiens et français du programme Erasmus :

